



## EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 JUILLET 2011

**DOSSIER N° 13 :**

MISSION D'ASSISTANCE DANS LE  
DOMAINE DE L'URBANISME -  
CONVENTION AVEC L'A'URBA -  
RENOUVELLEMENT

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 juillet 2011

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAUANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

**Excusés avec procuration** : M. LAMARQUE (à MME COSSECQ) pour les dossiers N° 3 et 4, MME TRAORE (à MME MADELMONT), M. ASSERAY (à MME DE PONCHEVILLE), MME DESON (à M. PASCAL), MME BEGARDS (à MME BORDES)

**Absent** :

**Secrétaire** : MME SOULAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2011

**DOSSIER N° 13 : MISSION D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE  
L'URBANISME - CONVENTION AVEC L'A'URBA -  
RENOUVELLEMENT**

RAPPORTEUR : M. JUNCA

Depuis 2004, la ville du Bouscat, comme de nombreuses communes de la CUB, contractualise avec l'agence d'urbanisme (A'URBA) un partenariat annuel définissant les modalités d'une mission générale d'assistance dans le domaine de l'urbanisme.

Si l'agence d'urbanisme poursuivra sa mission de conseil de la commune en ce domaine, il est proposé à l'assemblée délibérante de renouveler cette convention en 2011 en spécifiant que cette convention pourra notamment comprendre :

- assistance technique, conseil et suivi du programme d'aménagement du bois de l'hippodrome,
- assistance et conseil pour la qualité urbaine et architecturale des projets de la commune, notamment pour la recomposition urbaine du centre ville pour laquelle plusieurs acteurs et opérateurs interviendront,
- réflexions et conseils sur les enjeux stratégies de renouvellement urbain, les mutabilités foncières et la cohérence des actions d'aménagement dans le "corridor" de la ligne D du tramway,
- études et réflexions préparatoires à la réalisation d'une charte de qualité architecturale, paysagère et environnementale,
- valorisation de la trame verte de l'agglomération et de la biodiversité urbaine et mise en cohérence avec l'agenda 21 de la commune.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler le partenariat liant la commune du Bouscat à l'A'URBA et à signer une convention particulière à cet effet.

Cette mission d'assistance à la qualité urbaine implique le versement en trois tranches d'une subvention de 15 000 € à l'A'URBA selon les modalités suivantes :

- 50 % à la signature de la présente convention
- 25 % au 15 septembre 2011
- 25 % au 15 décembre 2011

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 12 Juillet 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET



agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

## **Convention particulière a-urba / commune du Bouscat Année 2011**

entre

La commune du Bouscat représentée par son maire dûment autorisé par délibération du conseil municipal du .....

d'une part,

et

L'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a-urba), représentée par son président dûment autorisé par délibération du conseil d'administration en date du 10 juillet 2008

d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

Il est rappelé que la commune du Bouscat est membre de l'A-URBA avec laquelle elle a signé une convention-cadre le 25 mai 2004.

Qu'elle peut ainsi en subventionner chaque année le programme d'activités selon l'intérêt pour la commune du Bouscat à ce programme en vue de la définition de ses politiques en matière notamment d'urbanisme, de développement économique, d'habitat, de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou bâtis.

Que les aspects suivants du programme partenarial intéressent plus particulièrement la commune du Bouscat dans une perspective d'actions pluriannuelle :

- assistance et conseil pour la qualité urbaine

Le Conseil municipal en a délibéré le ..... et a considéré comme justifiée cette demande de subvention et a autorisé le maire à signer ladite convention.

### **Article 1.**

Conformément aux articles 3 et 8 de la convention cadre signée entre l'a-urba et la commune du Bouscat le 25 mai 2004, par la présente convention 2011, il est convenu ce qui suit :

- le montant de la subvention pour l'année 2011 allouée par la commune du Bouscat à l'a-urba en fonction de l'intérêt que trouvera la commune du Bouscat au programme commun d'activité de l'a-urba, en particulier au titre des missions de programmation urbaine, architecturale, paysagère et environnementale,
- les modalités de versement de cette subvention.

## **Article 2.**

Pour l'année 2011, la subvention de la commune du Bouscat allouée à l'a-urba par délibération du conseil municipal du.....2011 est fixée à un montant de 15.000 euros.

## **Article 3.**

Cette subvention sera versée en trois tranches au compte de l'a-urba :

Crédit Coopératif

Code banque : 42559

Code guichet : 00041

Compte numéro : 41020000371

Clé RIB : 38

- 50% à la signature de la présente convention
- 25 % au 15 septembre 2011
- 25 % au 15 décembre 2011

Fait en triple exemplaires, à Bordeaux, le .....

Le Président de l'a-urba  
Vincent Feltesse

Le maire  
Monsieur Patrick Bobet

Le maire certifie que la convention  
est exécutoire après réception en  
préfecture le